



INSTITUTION  
SAINTE - GENEVIÈVE  
ASNIÈRES

## INSCRIPTION à la *prêpa PACES – BCPST* en classe de Terminale 2018-2019

Première Année Commune des Études de Santé  
& Agro-Véto-Bio

Chers Parents, Chers élèves,

L'Institution propose depuis septembre 2017 une formation scientifique nouvelle,  
**ouverte aux élèves de l'Institution,**  
**ET AUX ÉLÈVES EXTÉRIEURS À L'INSTITUTION APRÈS ENTRETIEN.**

**Objectif : réussir dès la 1<sup>ère</sup> année !**

- . Cette prépa est destinée aux élèves de Terminale dont le projet est de s'inscrire après le Bac en **FACULTÉ DE MÉDECINE** (Médecine, Pharmacie, Dentaire, Sage-Femme, Kiné) **ou dans des études AGRO-VETO-BIO, en particulier en Classe préparatoire BCPST** (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre).
- Elle offre par anticipation toutes les chances pour réussir dès la première année de présentation des concours.
- La formation est dense, l'efficacité repose sur la volonté de l'élève.

**Comment :**

- Par l'approfondissement des programmes de Physique-Chimie et de SVT (réinvestir les connaissances de 1<sup>ère</sup> en appui du programme de Terminale, aller plus loin en fin d'année).
- Acquisition des bonnes méthodes de travail, en particulier les techniques
  - . de mémorisation,
  - . d'organisation des connaissances,
  - . de stratégie pour les QCM et évaluations « type concours »,
  - . de rythme et de gestion mentale.

**Organisation :**

- Sur 9 semaines : cours de 3h (1h30 Physique-Chimie ; 1h30 SVT) les mercredis après-midi des mois de septembre, octobre, avril et mai (hors période DST) soit 27 heures.
- 3 stages aux vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps  
6 heures par jour pendant les 3 premiers jours des vacances soit 54 heures

**Volume horaire total de  
la formation : 81 heures**

**Coût :** 900€ forfaitaire pour l'ensemble de la formation. L'engagement est à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf avis médical. Un nombre minimal de 10 élèves inscrits est nécessaire pour pouvoir ouvrir le cursus de l'année prépa PACES-BCPST.

*En cas de difficultés financières, nous vous remercions de contacter dès que possible Mme Anne BOURGET (bourget@saintegenevieve-asnieres.com) afin de trouver ensemble la meilleure solution.*

Monique HARDY  
Responsable de la prépa PACES-BCPST  
[prepapaces@saintegenevieve-asnieres.com](mailto:prepapaces@saintegenevieve-asnieres.com)

Chantal DESBARRIÈRES  
Directrice





# INSCRIPTION à la PRÉPA PACES-BCPST anticipée en Terminale année 2018-2019

Fiche à RETOURNER POUR **LE 3 septembre 2018**

à Mme Monique HARDY, M. Laurent ASTIÉ ou par la Poste (Service des inscriptions PACES-BCPST)

## ÉLÈVE INSCRIT à la prépa PACES-BCPST pour l'année 2018-2019

NOM .....

PRÉNOM..... Classe 2018-2019

Adresse mail : ..... Portable : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_

Lycée fréquenté (si différent de Sainte Geneviève Asnières) .....

## RESPONSABLE LÉGAL

NOM .....

PRÉNOM.....

Adresse mail : ..... Portable : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_

Adresse postal : .....

### CONDITIONS GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

- Le règlement intérieur de l'Institution Sainte-Geneviève s'applique pleinement dans le cadre de la Prépa PACES-BCPST.
- L'élève inscrit s'engage dans une dynamique active.
- Le coût de 900€ est forfaitaire et la signature de cette fiche d'inscription engage le responsable légal sur le règlement complet de ce forfait.
- Le mode de règlement reste le même que celui choisi en début d'année pour le paiement de la scolarité. Nous proposons d'échelonner le règlement en 4 fois pour les familles en prélèvement et en 2 fois pour les familles qui règlent par chèque.
- Aucun remboursement ne sera possible, sauf avis médical.

**Nous avons pris connaissance, acceptons les conditions générales et financières ci-dessus,  
et demandons l'inscription pour l'année 2018-2019.**

Date : .....

Signature du Responsable légal :

Signature de l'élève :



